

Le Pôle académique de Namur sur les rails

Fondé sur le décret « Paysage », qui vise à harmoniser l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, le Pôle académique de Namur rassemble 14 établissements d'enseignement supérieur. Au cœur de cette nouvelle structure : l'étudiant. Quel que soit l'établissement où il est inscrit, il pourra compter sur la mutualisation des services proposés dans le Pôle. Il aura donc plus de possibilités pour favoriser sa réussite, choisir son orientation, bénéficier d'une offre de mobilité plus large au sein du pôle ou à l'international, ou encore accéder à différentes infrastructures (bibliothèques, centres sportifs...). Le Pôle entend également développer des recherches transversales et contribuer au développement économique de la Province de Namur. Plusieurs projets sont déjà lancés : une « Cité des métiers », un « Pôle Santé Namurois », un « Job's Day ». Si chaque partenaire conserve son autonomie, la collaboration promet de nombreux atouts et avantages tant pour les 17.000 étudiants et les 3.700 membres du personnel des différents établissements que pour la région namuroise.

Construire des synergies, collaborer, se concerter et dialoguer !

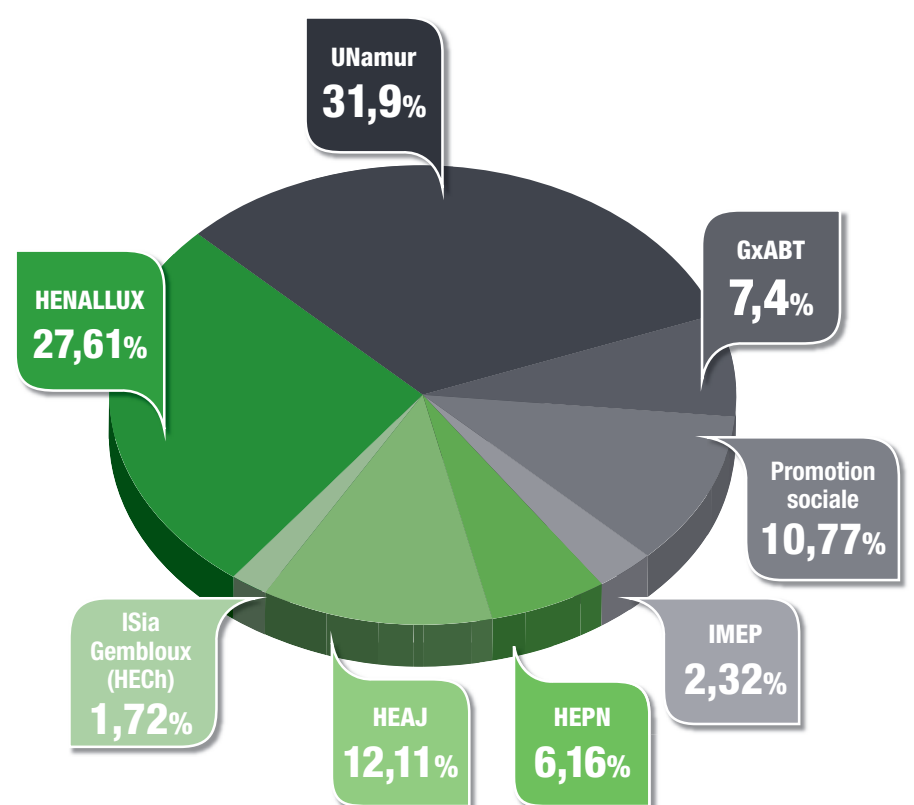
Un triple défi du décret paysage : dépasser les clivages idéologiques et construire des synergies au-delà des piliers philosophiques et des types d'enseignement supérieur (universités, hautes écoles, enseignement supérieur artistique et de promotion sociale); mettre sur pied des instruments communs de collaboration entre tous les types d'enseignement, au niveau central avec l'ARES (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur) et au niveau régional avec les cinq pôles; veiller à privilégier les coopérations entre institutions de façon à éviter les concurrences stériles et coûteuses.

CARTE D'IDENTITÉ DU PÔLE ACADÉMIQUE DE NAMUR

Le Pôle académique de Namur est constitué de quatorze établissements d'enseignement supérieur, soit sept institutions de promotion sociale, quatre hautes écoles, une école supérieure des arts et deux universités. Comme l'illustre la carte ci-dessous, ces établissements sont répartis sur le territoire de la Province de Namur et certains participent également aux pôles académiques liégeois et hainuyer.

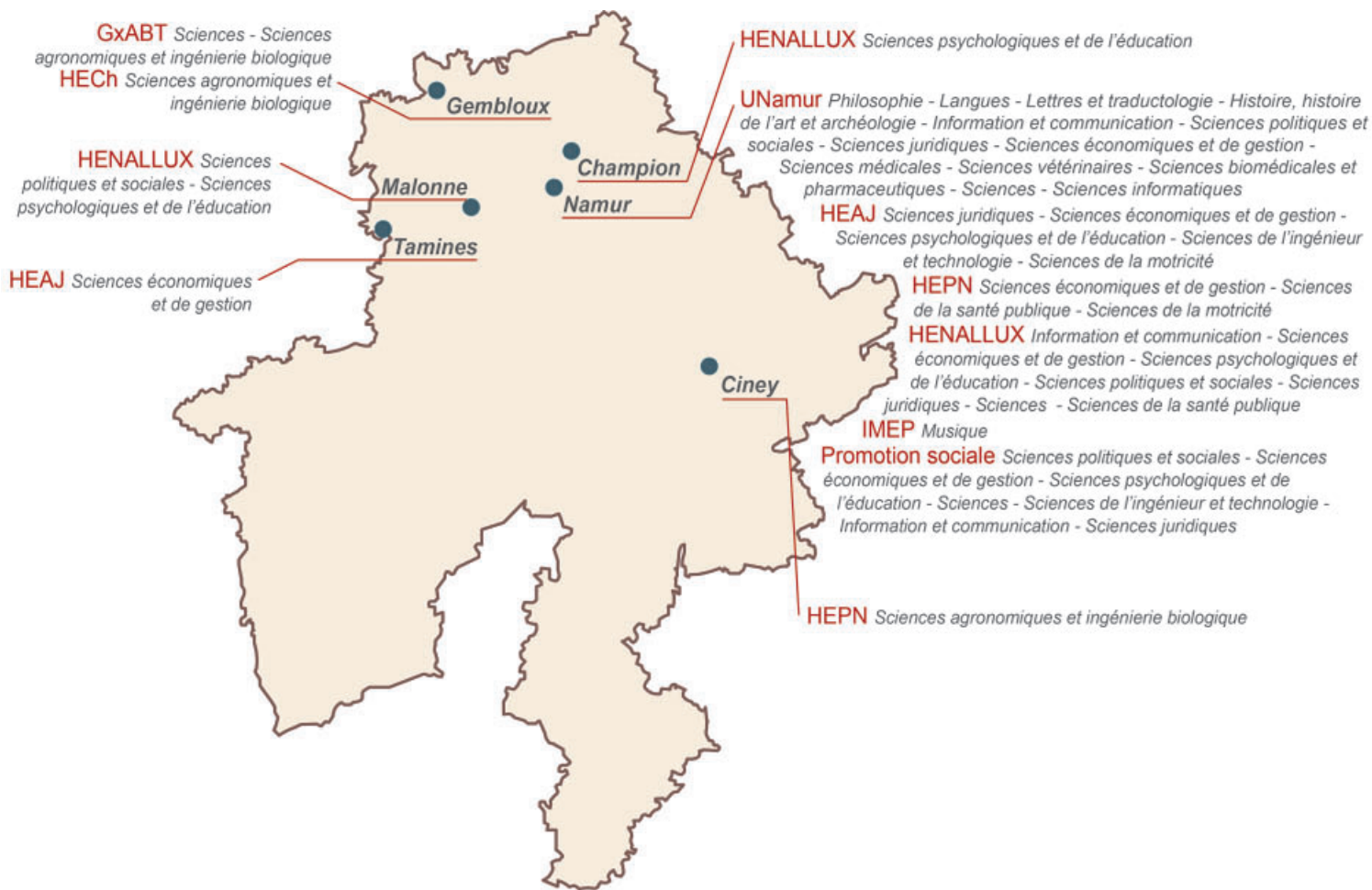


RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS AU SEIN DU PÔLE ACADÉMIQUE DE NAMUR (chiffres 2012-2013).



- 17.000 étudiants inscrits
- 3.000 diplômés/an
- 3.700 membres du personnel
- 17 domaines d'étude couverts par les établissements membres

LA CARTE CI-DESSOUS ILLUSTRE LES DOMAINES D'ÉTUDES COUVERTS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DU PÔLE :



Le décret paysage favorise une nouvelle organisation des études

Des instruments spécifiques en faveur de la promotion de la réussite sont mis en place et notamment :

- un système de validation de crédits au sein des établissements du pôle facilitant la réorientation des étudiants ;
- de nouveaux programmes d'études organisés en co-organisation ou en co-diplomation et une meilleure adéquation des formations aux besoins du marché ;
- des activités de promotion de la réussite organisées à l'échelle du pôle (développement de la formation Rebond, formations préparatoires à l'enseignement supérieur).

Le pôle académique comme bassin de vie

Le Pôle permettra une mutualisation des ressources afin de développer des services communs. En tant que bassin de vie au service des étudiants et du personnel, il mettra en place différentes actions et notamment :

- une extension de l'accès à différents services et infrastructures offerts au sein du pôle, tels que les cafétérias, les bibliothèques, les infrastructures sportives ou le soutien psychologique ;
- une carte d'étudiant avec le logo du pôle permettant l'accès à ces différents services ou infrastructures mutualisés ;
- l'organisation de Job's days à l'échelle du pôle ;
- l'accompagnement des étudiants à besoin spécifique.

Une interface « recherche et service à la société »

L'une des missions du Pôle consiste à susciter la création de centres disciplinaires de recherche rassemblant les compétences et les équipes des établissements du Pôle. Une interface « recherche et service à la société » favorisera un continuum entre recherche fondamentale, recherche appliquée et société à travers le dialogue et la coopération entre établissements. Cette interface identifiera les expertises complémentaires existantes au sein du Pôle dans le but de les articuler et de développer des partenariats.

Le Pôle académique de Namur favorise l'émergence du Pôle Santé

Les synergies déjà existantes au sein de l'Enseignement supérieur namurois favorisent naturellement le dialogue entre les acteurs du secteur de la santé. Les clivages traditionnels font place à une dynamique de collaboration active. Tous les membres du Pôle Santé contribuent en fonction de leurs spécificités à un projet fédéré à l'échelle de la province de Namur, en synergie avec les professionnels du secteur autour de thèmes communs :

L'enseignement : mise en commun de ressources et structures pour la dispense des cours, l'organisation des stages ou encore l'identification des thématiques émergentes en matière de soins de santé.

La formation continue : déterminer un cadastre commun des formations continues existant dans les domaines médical et paramédical afin de parfaire l'offre en cette matière.

La recherche : notamment, la mutualisation de ressources interdisciplinaires.

Les services à la société : le Pôle Santé pourrait notamment combler le manque actuel de lien entre les acteurs de la formation et les praticiens établis.

UN PÔLE À TAILLE HUMAINE AVEC UN ANCRAGE RÉGIONAL

Le Pôle académique de Namur se distingue de ses homologues : une zone à taille humaine où les acteurs de l'enseignement supérieur ont de longue date développé partenariats et collaborations au-delà de tout clivage et dans le respect des conditions de chaque étudiant.

Ce contexte propice a permis de rapidement développer un plan d'actions stratégique plaçant l'étudiant au cœur d'une dynamique, et respectant les spécificités de chaque établissement.

Ce plan a été élaboré selon une démarche bottom-up en associant des représentants des différents établissements dans le cadre de groupes de travail thématiques. Cette démarche s'est révélée créative puisqu'elle a permis de définir une centaine d'actions à implémenter selon un timing différencié : à court, moyen et long termes.

L'ÉTUDIANT AU CENTRE DU PROJET

Afin d'assurer la réussite et l'épanouissement des étudiants, ceux-ci sont placés au cœur des préoccupations. Promouvoir la réussite, clarifier les parcours de formation, favoriser la mobilité au sein du Pôle et de ses réseaux d'excellence internationaux, informer et orienter les futurs étudiants dans leurs choix d'un métier constitueront autant de priorités pour le Pôle. Celui-ci identifiera en outre les domaines d'études et les cursus d'enseignement pour lesquels des conventions de co-organisations ou de co-diplomations pourront être mises en œuvre et ce, au bénéfice de l'étudiant.

UN BASSIN DE VIE AU SERVICE DES ÉTUDIANTS ET DU PERSONNEL

Le Pôle, envisagé comme bassin de vie pour ses membres, veillera à assurer la cohérence de certains services proposés aux étudiants et au personnel en évitant les situations de redondance : usage partagé de certaines infrastructures, mutualisation de services, partage d'expertise, mise en place de partenariats favorables aux établissements.

UNE IDENTITÉ COMMUNE

Le Pôle sera attentif à favoriser l'affirmation d'une identité commune, transcendant les spécificités de ses membres et propice à promouvoir les missions qui le définissent. Cette identité passera par une communauté de projets et de vie et différentes actions de communication.

DES PROJETS INNOVANTS COMME ANCRAGE LOCAL ET RÉGIONAL

Certains projets innovants développés dans le cadre du Pôle permettront son ancrage local et régional et la création de synergies nouvelles dans une démarche multi-partenariale. C'est notamment le cas de la participation du Pôle au projet de Cité des métiers namuroise ou de la création d'un Pôle Santé Namurois

Une ouverture sur le monde

Assurer l'attractivité du Pôle et sa visibilité à l'échelle internationale constituent des enjeux essentiels pour favoriser la mobilité des étudiants et du personnel et promouvoir à l'étranger l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

À l'horizon 2015-2016, plusieurs projets, tels qu'un programme d'intégration culturelle à destination des étudiants Erasmus et une Journée de la mobilité pour les étudiants, chercheurs et enseignants du Pôle, seront mis en place afin de favoriser la mobilité internationale. À moyen terme, la création d'un consortium namurois en matière de mobilité et le développement de programmes communs de cours en anglais permettront de développer les partenariats internationaux des membres du Pôle, en particulier avec les pays anglo-saxons, les pays scandinaves et les Pays-Bas.

« Namur Capital de Métiers », une Cité des métiers namuroise

La Ville de Namur a obtenu le LABEL PROJET « Cité des Métiers » le 22 juillet dernier. Elle est la 41^e ville à obtenir ce label. La Cité des métiers namuroise constitue une belle opportunité pour les membres du Pôle de mutualiser leurs ressources afin de renforcer la formation tout au long de la vie et l'orientation professionnelle sur le territoire namurois. Le Pôle apportera par ailleurs son savoir-faire en matière de médiation scientifique (activité d'éducation scientifique et activités d'expérimentation) et son expertise en matière de valorisation de la recherche en vue de sensibiliser un public de tout âge à l'intérêt de la science et d'inciter les plus jeunes à fréquenter les filières scientifiques et techniques. En cela, le Pôle remplira pleinement sa mission de « service à la société » en permettant au citoyen de développer les connaissances nécessaires pour participer au débat sur les avancées technologiques.

CINQ PRINCIPES DIRECTEURS

- Garantir l'autonomie des établissements ;
- S'appuyer sur un principe de subsidiarité : il convient de déléguer les activités qui, si elles sont mutualisées, apporteront une valeur ajoutée ;
- Dans le respect du principe de subsidiarité, passer d'une logique du « je » à une logique du « nous » pour les activités mutualisées ;
- Changer de vision dans l'espace : s'appuyer sur le pôle, tout en ne se limitant pas à celui-ci ;
- Affirmer une identité au travers des spécificités, des synergies et des complémentarités.